

Université inc.

Cette opinion est parue dans *Le Devoir* du 26 octobre 26 octobre 2011

Eric Martin, doctorant en science politique, Université d'Ottawa
Maxime Ouellet, PhD, enseignant au Collège Lionel-Groulx
Auteurs de « Université Inc. » paru chez LUX éditeur

Lors d'un « rendez-vous du savoir » tenu début octobre, le recteur de L'Université de Montréal, Guy Breton, appelait à intensifier la collaboration entre l'enseignement supérieur et les milieux d'affaires : «les cerveaux [doivent] correspondre aux besoins des entreprises», expliquait-il. Le nouveau scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, faisait quant à lui sa première apparition publique devant la chambre de commerce de Montréal pour parler de la « création de nouveaux partenariats [de recherche] entre les secteurs public et privé » qui auraient des « retombées économiques » positives.

Dans une telle perspective, l'enseignement et la recherche devraient répondre immédiatement aux besoins des marchés, tant en ce qui concerne la « formation de main d'œuvre » que de la production de recherche commercialisable. Si ce projet sert les intérêts de l'entreprise, il signifie en revanche la remise en question de la nature et des finalités du système d'éducation québécois, c'est-à-dire la privatisation de l'institution, de son financement et de sa mission.

Marchandisation du savoir et financiarisation de l'économie

Les mêmes recteurs et gens d'affaires affirment qu'il faut augmenter les frais sous prétexte que l'université serait « sous-financée ». Or, le calcul du prétendu « sous-financement » ne tient pas compte des budgets de recherche « externes », qui ont doublé dans les derniers 10 ans au Canada. L'université de l'enseignement crie famine ; mais l'université de la recherche qui répond aux besoins « d'innovation » commercialisable des entreprises est de plus en plus financée. De fait, en 2000, les universités effectuaient 28% de la R&D au Canada. En 2008, elles en réalisaient 38%, recevant pour cela des sommes dépassant 11 milliards de dollars. L'objectif est de recopier ce modèle au Québec, c'est-à-dire faire exécuter une part croissante de la R&D au sein des universités.

Ce phénomène s'explique par le fait que depuis les années 1990, les entreprises externalisent leur fonction de recherche et développement (R&D) vers les universités. Ce processus de sous-traitance s'inscrit dans le contexte de la mise en place d'une «économie du savoir» qui repose sur la logique spéculative du capitalisme financiarisé. Comme les entreprises doivent répondre aux critères du rendement à court terme imposé par la sphère boursière, elles sont incitées à réduire leurs investissements les plus risqués, notamment leurs dépenses en R & D. Les études effectuées tant aux États-Unis qu'au Canada, ont démontré que ces «partenariats» très profitables pour les entreprises, s'avèrent très coûteux pour les

fonds publics et pour les universités, en ce que ces dernières tirent très peu de revenus de ce type de recherche, et qu'elles doivent en plus assumer les nombreux coûts de gestion associés à ces activités commerciales (frais juridique, gestion de brevet, recherche de subventions, etc). Dans la mesure où moins de 1 % du revenu des universités provient de la commercialisation de la recherche, autant dire qu'on socialise les pertes et qu'on privatise les profits.

La «financiarisation» de l'éducation ne se limite pas à la production de brevets, mais inclut également les étudiants qui devront subir une augmentation marquée des frais de scolarité. Les revenus que les universités tireront de cette hausse n'iront vraisemblablement pas à améliorer la qualité de l'enseignement, mais serviront plutôt à financer la reconversion commerciale de l'institution. La hausse des frais de scolarité et l'augmentation de l'endettement qui lui est inhérent se légitiment à partir de l'idéologie voulant que l'éducation consiste en un «investissement en capital humain». Or cette conception marchande de l'éducation risque de mener selon le magazine *The Economist* à l'éclatement d'une nouvelle bulle spéculative, celle de l'éducation supérieure, en raison de l'augmentation massive d'étudiants qui ne sont pas en mesure de rembourser leurs dettes

Détournement commercial de l'université

Le président de l'association des universités et collèges du Canada (AUCC) disait récemment que « La recherche universitaire couronnée de succès transforme le savoir en produits et services dont l'économie mondiale a besoin ». Cette redéfinition du rôle de l'université la réduit en une usine à diplôme et à brevet. Or, comme le rappelle le philosophe français Plinio Prado, le « principe d'Université est le principe qui [la fonde] comme lieu de l'exercice inconditionnel, libre et public de la pensée ». En cultivant l'autonomie à l'encontre des pouvoirs, l'*universitas* doit maintenir une distance critique avec le monde, celle-là même qui devrait lui permettre d'éduquer au jugement, de transmettre la culture et de réfléchir sur le sens de notre présence dans le monde. En des temps de crise économique, écologique, culturelle et sociale, nous aurions plus que jamais besoin d'un lieu dédié à une telle réflexion. Mais il faudra pour cela résister à la nouvelle « université inc. » promue par les milieux d'affaires et les recteurs.